

Association " INTER AIDE "

44, rue de la Paroisse

78000 VERSAILLES

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31/12/2009**

**Association « INTER AIDE »**

***Rapport du commissaire aux comptes***

***Sur les comptes annuels***

**Exercice clos le 31 décembre 2009**

*Mesdames, Messieurs les membres de l'Association,*

*En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :*

- *Le contrôle des comptes annuels de l'association « INTER AIDE » tels qu'ils sont joints au présent rapport,*
- *La justification de nos appréciations,*
- *Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.*

*Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.*

**I- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

*Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.*

*Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.*

*Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.*

*Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice.*

## **II- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

*En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :*

*Règles et principes comptables suivis pour la comptabilisation des opérations relatives aux programmes*

*La note 1.6 de l'annexe expose les règles et les méthodes comptables concernant la comptabilisation des créances et des dettes relatives aux programmes. La méthode retenue par l'association conduit à affecter aux programmes l'ensemble des charges directes ainsi que les charges de fonctionnement réparties selon des clés de répartition. Les charges directes comprennent notamment les envois de fonds aux programmes réalisés de façon mensuelle. Ces envois de fonds, considérés comme constituant une charge de programme, sont inscrits dans la comptabilité générale de l'association dès leur envoi dans le pays concerné. Cette méthode a été retenue en raison des contraintes locales rendant difficiles les transmissions rapides des justificatifs de dépenses.*

*Les opérations réalisées sur le terrain, à partir des envois de fonds reçus au siège ou de ressources obtenues localement et générant des flux monétaires, sont suivies dans une comptabilité de tiers non intégrée dans la comptabilité générale. Les dépenses réalisées à partir des recettes et des financements locaux ayant transité par les « comptes programmes » dont le montant s'élève à K€ 261 pour l'exercice 2009 ne sont pas retracées dans la comptabilité générale de l'association. Ces opérations font l'objet d'une information détaillée par programme présentée dans la note 3.3 de l'annexe.*

*Compte tenu de l'organisation comptable mise en place, nous estimons que les informations communiquées aux membres au travers de l'annexe et les commentaires particuliers sur les programmes indiqués dans le rapport de gestion apportent un niveau d'information acceptable.*

*Par ailleurs, le paragraphe 1.9 de l'annexe expose le traitement des fonds dédiés. Les fonds reçus des tiers financeurs au siège de votre association, dédiés aux programmes et non consommés à la clôture de l'exercice, sont comptabilisés en fonds dédiés. Les avances de trésorerie effectuées aux programmes pour lesquels les financements n'ont pas été reçus par l'association à la date de clôture sont comptabilisées en créances sur programmes.*

*Cette méthode conduit à présenter, dans le compte de résultat, un solde nul sur l'activité « programmes ».*

*Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivi par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe aux comptes annuels et des commentaires sur les comptes. Nous nous sommes notamment assurés qu'il n'existait pas de risque significatif relatif au financement des créances liées aux programmes inscrits à l'actif du bilan.*

*Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.*

### **III- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

*Nous avons également procédé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.*

*Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.*

*Fait à Lille, le 12 mars 2010*

***Le Commissaire aux Comptes  
Audit & Commissariat AINE & DELDIQUE Associés***

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'R. AINE', with a large, sweeping flourish underneath.

***Rémy AINE***

**BILAN**  
au 31 DÉCEMBRE 2009  
en Euros

ACTIF	2009		2008		PASSIF	2009		2008	
<b><u>I - ACTIF IMMOBILISE</u></b>					<b><u>I - FONDS ASSOCIATIFS</u></b>				
<b>IMMO. INCORPORELLES</b>					<b>RÉSERVES</b>		862 204		844 570
- Logiciels	850				- Réserves	399 772			
Amortissements	-850				- Fonds pr lanct nouv programmes	433 573			
			949	2 704	- Fonds pr renouvellement des immo.	28 859			
<b>IMMO. CORPORELLES</b>					<b>EXCEDENT de GESTION</b>		6 154		17 634
- Matériel de Bureau	45 639								
Amortissements	-44 690				<b>Sous-Total</b>		868 358		862 204
<b>IMMO. FINANCIERES</b>			8 276	22 947					
- Dépôt loyer	8 276				- "Droits des propriétaires"				14 936
- Immobilisations grévées de droits									
<b>TOTAL I</b>		<b>9 225</b>	<b>25 651</b>		<b>TOTAL I</b>		<b>868 358</b>		<b>877 141</b>
<b><u>II - ACTIF CIRCULANT</u></b>					<b><u>II - DETTES</u></b>				
<b>CREANCES sur les PROGRAMMES</b>		1 145 234	1 243 818		<b>FONDS DEDIES aux PROGRAMMES</b>		1 256 440		961 643
<b>AUTRES CRÉANCES</b>		66 613	56 830		<b>DETTES FISCALES &amp; SOCIALES</b>		208 606		207 700
- Acomptes au personnel	566				- SDTC dus au personnel	6 150			
- Essor	556				- Tickets rest. & frais dus au personnel	12 590			
- Initiative Développement	535				- Provision congés payés	46 926			
- Asie Tana - Inter Aide	42 580				- Organismes sociaux	117 950			
- Débiteurs divers	22 375				- État	23 956			
- Produits à recevoir					- Créiteurs divers	1 035			
<b>DISPONIBILITÉS</b>		1 143 100	748 068		<b>AUTRES DETTES</b>		33 045		28 844
- Comptes à terme	100 000				- Entrepreneurs du Monde	2 834			
- Valeurs mobilières de placement	570 316				- Charges à payer	30 211			
Provision pour dépréciation	-1 547								
- Sté Générale	97 359								
- Compte sur livret S.G & livret A	375 935								
- Intérêts courus à recevoir	67								
- Caisse Euros	280								
- Caisses devises	690								
<b>TOTAL II</b>		<b>2 354 947</b>	<b>2 048 716</b>		<b>TOTAL II</b>		<b>1 498 091</b>		<b>1 198 186</b>
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>			960		<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>				
- Charges constatées d'avance		2 277							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>2 366 449</b>	<b>2 075 327</b>		<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>2 366 449</b>		<b>2 075 327</b>



**COMPTE DE "RESULTAT"**  
**au 31 Décembre 2009**  
en Euros

POSTES	Renvois (a)	%	2009	2008
<b><u>RESSOURCES AFFECTES AUX PROGRAMMES</u></b>				
Financements programmes reçus sur l'exercice	(1)		7 526 426	5 993 128
Produits financiers affectés aux programmes	(1)		154 307	189 452
Financements à recevoir sur dépenses effectuées	(2)		1 145 234	1 243 818
Financement des dépenses engagées sur exercices antérieurs	(3)		-1 243 818	-243 459
Engagements à réaliser sur subventions reçues	(2)		-1 256 440	-961 643
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	(3)		961 643	991 603
<b>Total Ressources affectées aux programmes (1)</b>			<b>7 287 351</b>	<b>7 212 900</b>
<b><u>CHARGES AFFECTEES AUX PROGRAMMES</u></b>				
Dép. programmes engagées au cours de l'exercice sur financements reçus	(4)		5 484 778	5 315 051
Impôts et taxes sur personnel salarié expatrié (responsables de programmes)	(5)		7 438	11 471
Salaires du personnel salarié expatrié (responsables de programmes)	(5)		377 378	484 232
Indemnités et charges du personnel sous contrat de volontaire	(5)		314 143	289 860
Charges sociales sur salaires du personnel salarié expatrié (resp.de prog.)	(5)		127 405	165 594
<b>Total Charges directement imputées aux programmes</b>		<b>86.60%</b>	<b>6 311 142</b>	<b>6 266 208</b>
Achats	(6)		13 957	12 507
Services extérieurs	(6)		42 282	43 679
Autres services extérieurs	(6)		54 029	39 344
Impôts et taxes s/salaires du person. salarié siège et encadrants (chefs de secteurs)	(7)		55 027	49 682
Salaires du personnel salarié au siège et encadrants et indemnité de volontaire encadrant	(7)		583 534	549 233
Charges sociales sur salaires du personnel salarié au siège et encadrants	(7)		225 584	249 688
Dotations aux amortissements	(6)		1 756	2 516
<b>Total Charges de fonctionnement affectées aux programmes (2) (3)</b>		<b>13.40%</b>	<b>976 169</b>	<b>946 649</b>
Charges financières affectées aux programmes	(6)	<b>0.00%</b>	41	43
<b>Total des Charges affectées aux programmes (1)</b>	<b>(8)</b>	<b>100%</b>	<b>7 287 351</b>	<b>7 212 900</b>
<b><u>SOLDE ACTIVITE PROGRAMMES</u></b>				
Cotisations des membres			210	180
Subventions sur contrats de travail aidés				5 846
Produits financiers			4 314	17 233
Reprise provision pour dépréciation des valeurs mobilières de placement			2 910	
<b>RESSOURCES HORS PROGRAMMES</b>			<b>7 435</b>	<b>23 259</b>
Impôt sur produits financiers			1 281	1 168
<b>CHARGES HORS PROGRAMMES</b>			<b>1 281</b>	<b>1 168</b>
Provision pour dépréciation des valeurs mobilières de placement				4 457
<b>EXCÉDENT NET DE GESTION</b>			<b>6 154</b>	<b>17 634</b>

(a) Renvois figurant sur le tableau "Répartition ressources et charges programmes 2009" dans l'annexe des comptes.

(1) Hors financements, ressources et charges locales.

(2) Cette somme englobe € 102 301,24 de coûts directs des chefs de secteurs sur les programmes.

(3) En tenant compte des dépenses faites sur financements et apports locaux (€ 1 462 897), le pourcentage des frais de structure s'établit en fait à 10,91 %.

## ASSOCIATION INTER AIDE

### ANNEXE DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

L'annexe des comptes comprend 3 parties :

- Règles et méthodes comptables ;
- Compléments d'informations relatives au bilan et au compte de "résultat" ;
- Autres informations.

#### 1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux principes généraux d'établissement et de présentation des comptes annuels et notamment :

- le principe de prudence
- la continuité de l'exploitation
- le principe des coûts historiques

##### 1.1 - Changement de méthode

Aucun changement de méthode d'évaluation ou de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

##### 1.2 – Présentation du compte de "résultat"

La présentation du compte de "résultat" est adaptée à l'activité de l'association. Afin de rendre plus lisible les flux de l'exercice, cette présentation distingue notamment les opérations affectées aux programmes de celles qui le sont indirectement.

Depuis 1999, la présentation du compte de "résultat" a été modifiée pour faire apparaître dans ce compte les flux générés par l'activité de l'association sur l'année, en y reprenant les données des comptes de programmes qui étaient habituellement présentés en annexe.

Ce compte comprend donc en haut de tableau le titre « **Ressources affectées aux programmes** », puis le titre « **Charges affectées aux programmes** », qui donnent un « **Solde Activité Programmes** » qui doit être nul et en bas de tableau les produits financiers et les charges financières donnant un solde financier qui constitue l'excédent de gestion.

- Le titre « **Ressources Affectées aux Programmes** » comprend les financements et produits financiers reçus sur l'exercice, augmentés de ceux à recevoir pour couvrir des charges de l'exercice, diminués de ceux reçus pour couvrir des charges de l'exercice précédent et de ceux qui n'ont pas encore été utilisés sur les programmes, et augmenté du solde de financements non utilisés sur l'exercice précédent.

- Le titre « **Charges Affectées aux Programmes**<sup>1</sup> » comprend toutes les charges imputées aux programmes, réparties en deux sous-titres : d'une part le total des charges directement imputées aux programmes y compris les salaires, indemnités, charges et voyages des responsables de programmes basés sur le terrain, et d'autre part les charges de fonctionnement affectées aux programmes.

Une présentation du compte de résultat selon la présentation prévue par le code de commerce et le plan comptable général est donnée en annexe au paragraphe 2.2.5.

<sup>1</sup> Il est important de faire remarquer que le compte de "résultat" n'inclut pas les dépenses effectuées sur financements locaux ou recettes locales des programmes. Ces dépenses, contrôlées par nos équipes directement sur le terrain, reflètent bien cependant une partie des activités de notre association. De ce fait, il en est tenu compte dans le calcul final des pourcentages de dépenses terrain et de la structure (voir note (3) du compte de "résultat").

### 1.3 - Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont composées de logiciels informatiques comptabilisés à leur coût historique d'acquisition et amortis en linéaire sur 1 an

### 1.4 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles du siège de l'association sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations, selon les méthodes suivantes :

- Matériel de bureau : linéaire sur 3 à 7 ans.
- Agencements et installations : linéaire sur 10 ans.
- Matériel informatique : linéaire sur 3 ans.

L'association n'atteint pas les seuils pour appliquer les nouveaux règlements sur les actifs.

Les matériels achetés pour les programmes sont enregistrés dans la comptabilité des programmes. N'appartenant pas à Inter Aide car restant la propriété des programmes et des partenaires locaux, ils ne doivent pas être considérés comme des actifs de l'association.

### 1.5 - Immobilisations financières

Elles sont constituées du dépôt de garantie sur le loyer des locaux du siège enregistré à son coût d'acquisition.

### 1.6 - Créances et dettes sur programmes

Les fonds reçus des financeurs sont enregistrés aux comptes 41, par bailleur de fonds.

Les dépenses effectuées par programmes sont imputées aux comptes 40, ventilés par secteur (Caraïbes, Moza-Wi, Afri-Mad, Asie-Tana et plate-forme au service des secteurs) et pays. Nous avons :

400E2	Haïti
400F1	Mozambique
400F5	Malawi
400G3	Sierra Léone
400G4	Madagascar Rural
400G6	Ethiopie
400H4	Madagascar Urbain
400H7	Inde
400H8	Philippines
400H9	Capitalisation
400ZX	Plate-forme

Ces comptes sont également divisés par type de dépense :

40X/20	Envois de fonds sur le terrain
40X/29	Envois VLS
40X/30	Autres transferts
40X/40	Salaires et charges responsables de programmes
40X/50	Voyages et assurances animateurs
40X/70	Missions courtes de suivi
40X/80	Frais de lancement et suivi



40X/90	Salaires et charges Europe
40X/91	Charges générales Europe
40X/95	Frais de recrutement, mise en place et appui technique.

Au bilan, figure le solde des fonds reçus des bailleurs de fonds diminués des dépenses effectuées par pays.

La présentation fait apparaître la position comptable des dettes et créances de l'ensemble des programmes, résultant du niveau de dépenses réalisées par rapport aux financements reçus (cf détail par pays §.2.1.3).

Les montants présentés en créances correspondent à un niveau de dépenses cumulées supérieur aux financements reçus (cf. § 2.2.2).

A l'inverse, les montants présentés en dettes correspondent à un niveau de dépenses cumulées inférieur aux financements reçus (cf. §2.2.3).

### 1.7 - Disponibilités

Les disponibilités figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées selon la méthode FIFO. Une provision est comptabilisée si la valeur comptable à la date de clôture est inférieure à la valeur d'inventaire qui est égale au cours moyen du dernier mois de l'exercice.

### 1.8 - Fonds associatifs

Ce poste est constitué par :

- l'excédent ou le déficit de l'exercice,
- les différentes lignes de réserves, constituées par le cumul des excédents/déficits de chacun des exercices, sont mouvementées lors de l'affectation de l'excédent de gestion approuvée par l'Assemblée Générale.

### 1.9 - Fonds dédiés

Lorsque les financements institutionnels et dons privés reçus n'ont pu être utilisés en totalité au cours de l'exercice, l'engagement d'emploi pris par l'association envers le tiers financeur est inscrit en charges sous la rubrique « Engagements à réaliser sur subventions reçues » et au passif du bilan sous le compte « Fonds dédiés aux programmes ».

Les dons manuels, legs et donations, non préalablement affectés par les donateurs, reçus au cours de l'exercice peuvent être dédiés au financement des programmes au 31 décembre par le service financier sans être forcément affectés à une action précise.

Les sommes inscrites en fonds dédiés sont reprises au compte de "résultat" au cours des exercices suivants, au rythme de la réalisation des engagements, par le crédit du compte « Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ».

Dans le cas où des ressources ne seraient pas dédiées par les bailleurs de fonds ou la direction de l'association, elles sont inscrites en « Ressources hors programmes ».



### 1.10 – Dettes fiscales & sociales et autres dettes

Il s'agit des charges dues au 31 décembre 2009 et des provisions constituées à la clôture de l'exercice relatives aux factures non reçues des fournisseurs et aux charges de personnel (congrés payés, frais).

### 1.11 – Ressources affectées aux programmes

Les ressources d'exploitation affectées aux programmes sont comptabilisées au fur et à mesure de leur encaissement. L'éventuelle quote-part non utilisée à la clôture de l'exercice donne lieu au constat d'une charge, en "Engagements à réaliser sur ressources affectées". Inversement, lorsque les dépenses réalisées sont supérieures aux financements reçus, une créance est comptabilisée à la clôture de l'exercice en "Financements à recevoir sur dépenses engagées".

### 1.12 – Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature sont valorisées au prix du marché du pays concerné et ne font pas l'objet d'une inscription en comptabilité. Le détail de ces contributions figurent au point 3.4.

## 2 - COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE "RESULTAT"

### 2.1 – Notes relatives au bilan

#### 2.1.1 - Immobilisations brutes et amortissements

Immobilisations	31/12/2008	Augmentations	Diminutions	31/12/2009
Incorporelles	850			850
Corporelles	53 941		8 302	45 639
Financières	22 946	266	14 936	8 276
<b>Total</b>	<b>77 737</b>	<b>266</b>	<b>23 238</b>	<b>54 765</b>

Amortissements	31/12/2008	Dotations	Reprises	31/12/2008
Incorporelles	850			850
Corporelles	51 236	1 756	8 302	44 690
Financières				
<b>Total</b>	<b>52 086</b>	<b>1 756</b>	<b>8 302</b>	<b>45 540</b>

<b>Total net</b>	<b>25 651</b>	<b>- 1 490</b>	<b>14 936</b>	<b>9 225</b>
------------------	---------------	----------------	---------------	--------------

#### 2.1.2 - Echéances des créances et dettes hors programmes

Les créances et dettes hors programmes ont toutes une échéance inférieure à un an à la clôture de l'exercice.

#### 2.1.3 - Créances sur programmes et fonds dédiés aux programmes

Ces postes sont détaillés dans le tableau de la page suivante.



2.1.3 - REPARTITION RESSOURCES & CHARGES PROGRAMMES 2009

	SUBVENTIONS	ENVOIS TERRAIN 20 & 30 (a)	SALAIRES RESP.PROG. 40	VOYAGES RESP.PROG. 50	MISSIONS SUIVIS 60 - 70	SALAIRES C. de S. 80	SALAIRES EUROPE 90 - 95	CHARGES Gates EUR. 91	TOTAL DEPENSES	VARIATION 2009	SOLDE 2008	SOLDE 2009		
												TOTAL	Créances sur les Programmes	Fonds dédiés aux Programmes
Madagascar Urbain	653 353	384 741	136 249	14 709	12 922	35 175	71 190	10 904	665 890	-12 537	31 174	18 638	-47 587	66 225
Inde	411 269	242 269	57 538	14 001	12 486	39 007	37 055	6 421	408 776	2 492	33 811	36 303		36 303
Philippines	280 882	251 942	21 243	6 606	4 432	6 992	21 282	3 877	316 373	-35 491	62 834	27 343	-14 949	42 292
Madagascar Rural	869 855	564 488	117 301	22 715	29 060	51 803	72 203	17 534	875 105	-5 249	-245 641	-250 891	-263 573	12 683
Ethiopie	955 904	797 227	55 149	5 840	23 177	51 990	67 414	16 355	1 017 152	-61 248	-269 813	-331 061	-342 851	11 789
Sierra Léone	262 988	210 174	46 389	6 520	8 096	11 740	31 559	4 879	319 356	-56 368	81 503	25 134		25 134
Malawi	1 164 379	759 844	145 710	24 606	35 019	26 450	101 205	22 073	1 114 907	49 471	-272 333	-222 861	-245 105	22 244
Mozambique	985 172	316 046	76 679	14 272	6 818	27 226	61 843	13 327	516 212	468 960	-143 300	325 660	-3 177	328 837
Haiti	1 189 258	939 505	170 107	21 136	19 046	56 521	93 489	16 695	1 316 499	-127 241	-69 800	-197 041	-226 139	29 099
Subv° dédiées aux Programmes	169 445									169 445	509 389	678 834		678 834
<b>Programmes INTER AIDE</b>	<b>6 942 506</b>	<b>4 466 236</b>	<b>826 364</b>	<b>130 407</b>	<b>151 055</b>	<b>306 904</b>	<b>557 241</b>	<b>112 065</b>	<b>6 550 271</b>	<b>392 234</b>	<b>-282 176</b>	<b>110 059</b>	<b>-1 143 381</b>	<b>1 253 440</b>
Programme ESSOR (Inter Aide chef de file)	364 945	366 798							366 798	-1 853		-1 853		
Pgms sociaux INDE gérés par ERIA ASIE TANA - Inter Aide	373 282	370 282							370 282	3 000		3 000		3 000
<b>TOTAUX</b>	<b>7 680 733</b>	<b>5 203 316</b>	<b>826 364</b>	<b>130 407</b>	<b>151 055</b>	<b>306 904</b>	<b>557 241</b>	<b>112 065</b>	<b>7 287 351</b>	<b>393 382</b>	<b>-282 176</b>	<b>111 206</b>	<b>-1 145 234</b>	<b>1 256 440</b>
Renvois cte de "résultat"	(1)	(4)	(5)	(4)	(4)	(7)	(7)	(6)	(8)		(3)		(2)	(2)
Renvois annexe													2.2.2	2.2.3

(a) Cf détail par nature au point 2.2.4



Association Inter Aide - Annexe aux comptes clos le 31 décembre 2009

### 2.1.4 - Valeurs mobilières de placement

Les plus-values latentes sur les SICAV de trésorerie s'élèvent à € 3,37 au 31 décembre 2009, contre € 1 041,48 au 31 décembre 2008. Par ailleurs, la provision pour dépréciation des actions constatée au 31 décembre 2008 a fait l'objet d'une reprise de 2 910,47 euros afin de constater la moins value latente au 31 décembre 2009 qui s'élève à € 1 546.78.

### 2.1.5 - Comptes de régularisation actif

Les charges constatées d'avance figurant à l'actif du bilan sont liées à la gestion courante de l'association et correspondent à :

Nature des charges	2009	2008
Abonnements	15.40	144.88
Maintenance	596.17	570.16
Loyer photocopieuse	113.73	156.69
Prestation de services sur tickets restaurant	80.27	87.80
Assurance rapatriement	1 471.02	
<b>Total</b>	<b>2 276.59</b>	<b>959.53</b>

### 2.1.6 - Fonds associatifs et affectation de l'excédent de gestion de l'exercice précédent

En Euros	31/12/08	Augmentations	Diminutions	31/12/09
Autres réserves	382 138.23	17 633.89	-	399 772.12
Fonds pour lancement de nouveaux programmes	433 573.43			433 573.43
Fonds pour renouvellement des immobilisations	28 858.60	-	-	28 858.60
Droits des propriétaires	14 936.40		14 936.40	
Excédent de l'exercice	17 633.89	6 153.92	17 633.89	6 153.92
Total Fonds associatifs	877 140.55	23 787.81	32 570.29	868 358.07

L'Assemblée Générale du 21 mars 2009 a décidé d'affecter l'excédent de gestion de l'exercice 2008, soit 17 633,89 Euros, au compte de réserves.

### 2.1.7 - Charges à payer

Les charges ayant fait l'objet d'une provision au 31/12/09 sont composées comme suit :

	2009	2008
Congés payés	64 987.94	65 474.15
Assurances		601.57
Honoraires	27 569.08	25 355.44
Autres	2 642.41	1 408.81
<b>Total</b>	<b>95 199.43</b>	<b>92 839.97</b>



## 2.2 – Notes relatives au compte de "résultat"

### 2.2.1 – Financements et produits financiers affectés aux programmes reçus en France sur l'exercice

Les financements et produits financiers, reçus sur l'exercice et affectés aux programmes, s'élèvent respectivement à 7 526 425.67 € et 154 307.32 € et sont détaillés, par pays, dans le tableau relatif aux programmes – cf 2.1.3. Ils se répartissent ainsi <sup>2</sup>:

- Dons privés :	3 073 193.53 euros soit 40.01 %
- Union Européenne :	3 433 498,33 euros soit 44.70 %
- Gouvernement Français	865 126,00 euros soit 11.27 %
- Autres financeurs publics	308 915.13 euros soit 4.02 %

### 2.2.2 – Financements à recevoir sur dépenses effectuées

Les financements à recevoir sur dépenses effectuées s'élèvent à 1 145 233.80 € et correspondent à la contrepartie des « Créances programmes » figurant au bilan.

Ils concernent des programmes pour lesquels l'association a effectué des avances de trésorerie pour financer les dépenses engagées au cours de l'exercice.

Les programmes concernés ont fait l'objet de demandes et/ou d'accord de financement auprès des bailleurs de fonds dont les versements étaient à recevoir à la date de la clôture et dont certains ont été reçus depuis.

Compte tenu des sommes à recevoir, le directoire de l'association estime que le risque de non recouvrement de ces créances ne nécessite pas la constatation d'une provision pour risque.

### 2.2.3 – Engagements à réaliser sur financements reçus

Ils correspondent au solde des financements reçus, non encore engagés sur des actions du pays d'intervention, à la date de clôture des comptes et s'élèvent à 1 256 439.95 €. Ce montant est mentionné dans le poste « Fonds dédiés » inscrit au passif du bilan.

### 2.2.4 – Détail du poste dépenses programmes engagées au cours de l'exercice sur financements reçus

La ligne « Dépenses programmes engagées au cours de l'exercice sur financements reçus » se décompose de la façon suivante :

Envois de fonds	€	4 085 745.70
Achats et services faits en France pour le terrain	€	<u>1 117 570.63</u>
<b>Sous-Total</b>	<b>€</b>	<b>5 203 316.33</b>
Voyages et assurances responsables de programmes	€	130 406.55
Missions de suivi	€	<u>151 055.04</u>
<b>TOTAL</b>	<b>€</b>	<b>5 484 777,92</b>

Le détail de ces montants par pays est indiqué dans le tableau relatif aux programmes figurant au point 2.1.3.

<sup>2</sup> En tenant compte des 1 422 160 € de financements locaux (recettes et subventions locales et contributions volontaires en nature), les pourcentages se répartissent ainsi : 44.69 % de dons privés, 37.72 % de financements de l'Union Européenne, 9.33 % de l'Agence Française de Développement et 8.26 % d'autres financeurs publics.

2.2.5 - COMPTE de "RESULTAT" : Présentation standard

	Imputé aux programmes	Hors programmes	TOTAL 2009	TOTAL 2008
<b>PRODUITS d'EXPLOITATION</b>				
Subventions publiques	4 607 539		4 607 539	3 400 334
Cotisations		210	210	180
Autres produits	2 820 302		2 820 302	3 598 998
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	961 643		961 643	991 603
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	-1 256 440		-1 256 440	-961 643
Total I	<b>7 133 044</b>	<b>210</b>	<b>7 133 254</b>	<b>7 029 474</b>
<b>CHARGES d'EXPLOITATION</b>				
Achats	13 957		13 957	12 507
Autres charges externes	5 581 090		5 581 090	5 398 074
Impôts, taxes et versements assimilés	62 465		62 465	61 153
Salaires et traitements	1 275 055		1 275 055	1 323 325
Charges sociales	352 988		352 988	415 283
Dotations aux amortissements et provisions	1 756		1 756	2 516
Total II	<b>7 287 311</b>		<b>7 287 311</b>	<b>7 212 857</b>
<b>Résultat d'Exploitation (I - II)</b>	<b>-154 267</b>	<b>210</b>	<b>-154 057</b>	<b>-183 383</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	154 000		154 000	154 000
Produit net sur cessions de valeur mobilières de placement		3 541	3 541	16 891
Autres produits financiers	307	773	1 081	35 794
Reprise sur provisions		2 910	2 910	
Total III	<b>154 307</b>	<b>7 225</b>	<b>161 532</b>	<b>206 685</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
Différence négatives de change	41		41	43
Dotation aux provisions pour dépréciation des VMP				4 457
Total IV	<b>41</b>		<b>41</b>	<b>4 500</b>
<b>Résultat financier (III - IV)</b>	<b>154 267</b>	<b>7 225</b>	<b>161 492</b>	<b>202 185</b>
Impôt sur les sociétés		1 281	1 281	1 168
<b>Excédent (ou insuffisance)</b>		<b>6 154</b>	<b>6 154</b>	<b>17 634</b>



### 3 – AUTRES INFORMATIONS

#### 3.1 – Effectifs au 31/12/2009

Effectifs (sans pondération pour temps partiels)

Cadres 42  
Employés

L'association emploie également 20 volontaires.

#### 3.2 - Engagements hors bilan

##### *Engagements donnés*

Il n'existe pas d'engagements donnés à la date de clôture.

Les engagements de départ à la retraite n'ont pas fait l'objet d'une estimation à la clôture compte tenu de l'âge moyen du personnel et de son taux de rotation.

##### *Engagements reçus*

Au 31 décembre, le montant total des subventions restant à recevoir au cours des 3 à 4 prochaines années sur les contrats signés avec les bailleurs publics et privés, s'élève à 5 156 421 euros. Compte tenu des incertitudes importantes sur le terme des projets et les dépenses réelles qui seront effectivement réalisées, ce montant n'a pas fait l'objet d'une comptabilisation.

Les engagements reçus de donation d'usufruit ne sont pas comptabilisés compte tenu de l'écart potentiel entre l'évaluation initiale et les montants réellement perçus. En conséquence, les versements d'usufruit sont inscrits en produits lors de leur réception en banque.

#### 3.3 – Dépenses réalisées sur recettes et financements locaux<sup>3</sup>

Les dépenses sur recettes et financements locaux enregistrées au cours de l'exercice dans les comptabilités terrain des programmes concernés s'élèvent à 261 482 euros et se décomposent comme suit :

Pays	Financements locaux	Recettes locales	Dépenses	
			s/financements locaux	s/recettes locales
Haïti	12 089		12 089	
Madagascar Rural	37 885	17 717	37 885	17 717
Madagascar Urbain	11 576	6 764	11 576	6 764
Ethiopie	2 565		2 565	
Malawi	144 936	24 657	144 936	24 657
Mozambique		1 314		1 314
Sierra Léone		1 979		1 979
<b>TOTAL</b>	<b>209 051</b>	<b>52 431</b>	<b>209 051</b>	<b>52 431</b>
	<b>261 482</b>		<b>261 482</b>	

<sup>3</sup> Il n'est pas tenu compte ici des financements et recettes locales enregistrés dans les comptabilités des partenaires (580 845 €)

### 3.4 – Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature valorisées au prix du marché local, sont constituées comme suit :

- économie sur billets d'avion achetés en France :	€	28 181
- dons de matériels et fournitures par des organismes locaux :	€	266 423

### 3.5 – Droit individuel à la Formation

Le nombre total d'heures acquit par le personnel au titre du droit individuel à la formation s'élève à 2 404 heures.

### 3.6 – Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

La rémunération globale des trois plus hauts cadres dirigeants de l'Association s'élève à 29 821 euros au titre de l'exercice 2009.

### 3.7 – Fiscalité

Inter Aide est une association humanitaire (organisme d'intérêt général) qui a une activité non lucrative. A ce titre l'association n'est pas soumise aux impôts commerciaux.

### 3.8 – Autres informations

Les autres points prévus par le Code de Commerce et le Plan Comptable Général sont non applicables ou non significatifs.

